

**POLE ANIMATION, JEUNESSE,
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

Développement des pratiques sportives
IB

Metz, le 2 juillet 2009

34

R A P P O R T

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS
SPORTIVES**

Dans le cadre de son soutien aux clubs sportifs, la Commission des Sports réunie le 2 juin dernier, propose d'attribuer aux associations sportives des subventions pour manifestations pour un montant de 2700 € ainsi qu'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 €.

La Commission propose également de verser une subvention de 100 000 € à Metz Handball pour sa participation à la Coupe d'Europe 2009.

Par ailleurs, afin d'aider certains clubs sportifs classés en catégorie «élite» à commencer la saison sportive 2009/2010, la Commission des Sports propose d'allouer des subventions à titre d'avances au démarrage pour un montant total de 25 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante.

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal,
Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour montant de 130 700 € :

Subventions pour manifestations

- Gardengolf Metz Métropole	
Coupe de la Mirabelle – 23 août 2009	800 €
Trophée de l'Avenir – 26 septembre 2009-06-08	400 €
- ASPTT CA2M	1 500€
Randonnée des Lavoirs (27 septembre 2009)	

Subvention pour participation à la Coupe d'Europe

- Metz Handball	100 000 €
-----------------	-----------

Subvention de fonctionnement - catégorie amateur

- Décathlon Moderne Lorrain	3 000 €
-----------------------------	---------

Avance au démarrage – catégorie élite

- Metz Handball	20 000 €
- Cercle d'Echecs Metz Fischer	2 000 €
- Metz Triathlon	3 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégué à signer, le cas échéant, tout document contractuel se rapportant à ces subventions, notamment les conventions à intervenir avec les associations sportives ainsi que le ou les avenants éventuels.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Belkhir BELHADDAD